

LES DAGUES DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE NANCY

La saga des dagues de l'école forestière va durer une cinquantaine d'années. Dans un premier temps c'est une dague de chasse qui est choisie chez le grand armurier parisien Le Page.

Mais la lame du couteau et ses nombreux attributs de chasse dérangent. C'est donc un professeur de l'école qui va en dessiner une avec une lame particulière qui sera conservée jusqu'à la fin.

Les dagues seront fabriquées par Coulaux à Klingenthal.

PAR JEAN-CLAUDE CHAUSSE

Les nombreux changements de régime - Restauration, Seconde République, Second Empire et Troisième République - vont contraindre à un grand nombre de modifications dans les formes et les légendes figurant sur la lame. Avec la militarisation du corps forestier, la dague, que les élèves étaient si fiers de montrer sur leur photo de promotion, va disparaître progressivement. Elle est remplacée par le sabre, arme de commandement du sous-lieutenant, chef d'une section de combat chez les chasseurs forestiers.

L'école forestière

L'école forestière fait partie des grandes écoles dont le développement se réalise surtout à partir du milieu du XVIII^e siècle. Ce sont d'abord, des écoles militaires : l'École militaire en 1748, l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1802 et des écoles militaires installées en province, destinées à fournir des personnels aux différents corps (génie, marine, artillerie). Mais aussi, des écoles d'ingénieurs de l'État : Ponts et chaussées en 1748, mines de Paris en 1783, Polytechnique en 1794, Arts et Métiers en 1794, et école forestière en 1824.

Cette dernière se crée lorsque l'administration des Forêts devient autonome en 1820 et se sépare de celle des Domaines. L'ordonnance du 26 août 1824 qui réorganise la direction générale annonce la création de l'école dans laquelle seront enseignés la science forestière et le droit.

C'est Baudrillart, chef de division à l'administration générale des Eaux et forêts, qui est le créateur de cet enseignement



L'école fête son centenaire : rétrospective des uniformes.
Rare photo sur laquelle on peut voir les élèves de la promotion de 1925 ayant revêtu les uniformes de leurs aînés pour leur rendre hommage. Deux élèves dans la tenue Second Empire, rameaux de chêne sur le col, portent la dague à l'aigle. L'élève de la IIIe République porte une tenue ancienne, cor de chasse sur le col à 2 rangées de boutons, d'avant-guerre. Il porte le sabre qui remplace la dague.

forestier. Ce dernier est inspiré des initiatives nées en Allemagne, pays très avancé en matière d'enseignement forestier, où l'on compte 13 écoles forestières depuis 1763, dont l'école forestière de Tharandt créée en 1811. La plupart des élèves se destinent à remplir des fonctions publiques, en particulier devenir garde général de l'administration des Eaux et forêts ou des forêts de la Couronne.

Le garde général, grade obtenu à la sortie de l'école, encadre les gardes forestiers de son cantonnement, avec l'aide des brigadiers. C'est un poste à évolution, car il devient

rapidement inspecteur et un petit nombre d'entre eux passent conservateurs. Elle était aussi destinée à former les fils des propriétaires forestiers à la gestion de leur patrimoine, de futurs régisseurs de forêts.

L'école sera établie à Nancy, à proximité des forêts domaniales importantes et variées comme celles de Haye où les travaux dirigés peuvent se réaliser. Des élèves étrangers suivent les cours en auditeurs libres, en vertu d'accords avec le gouvernement français. Ils ne portent pas l'uniforme.

En 4 mois, le montage de l'école est réalisé, les bâtiments sont choisis, les contenus et les cours sont organisés, les enseignants recrutés. Les dossiers des candidats seront déposés pour le 20 décembre, l'examen aura lieu le 27 décembre, les cours commencent le 1^{er} janvier 1825, le nombre d'élèves est fixé à 24. Les élèves devront être âgés de 19 à 25 ans, avoir le diplôme de bachelier et jouir d'un revenu annuel de 1 500 francs or par an. La durée des études est de 2 ans. L'école ouvre au 11 rue des jardins à Nancy, puis s'installe dans le bâtiment du 14 rue Girardet. Les élèves seront tenus de porter l'uniforme.

La dague,

élément de l'uniforme de l'élève

À leur arrivée à l'école, les élèves reçoivent une petite et une grande tenue en drap vert qui est la couleur de l'administration des Finances dont elle dépend. La grande tenue est précisée en 1824: habit, gilet et pantalon en drap vert avec chapeau à la française. Le petit uniforme est décrit en 1825: veste de drap vert, pantalon gris et casquette de drap vert.

Les boutons sont en métal blanc, car toute la cuivrerie est de couleur argent pour l'ensemble de l'administration des Forêts : boucles de ceinturon, plaques de baudrier des gardes, broderies de l'habit, du bouton de ganse du bicorne... La tunique et le pantalon portés par les élèves sont proches des tenues portées par les officiers en poste dans l'administration des Forêts. Par contre, différents éléments de l'uniforme diffèrent: la casquette plate du modèle de l'école de Tharandt, la grande cape avec capuche ou Mazamet, du nom de la ville où l'on fabriquait le tissu, bien pratique pour les sorties de terrain. La tenue va évoluer pour se rapprocher de l'uniforme militaire. La cocarde du chapeau français deviendra tricolore sous Louis-Philippe. Le pantalon passera du vert au gris de fer bleuté comme il est porté actuellement par les forestiers.



Les boutons en argent des différentes tenues. Les boutons portent les noms : « École Royale Forestière », « École Impériale Forestière », « École Forestière » pour la III^e République. Le bouton « École Nationale Forestière » de la II^e République n'a pas été encore retrouvé.



Boucle de ceinturon de l'école royale forestière. La dague est portée par un fort ceinturon qui est à une seule boucle pour la période de l'école royale. Elle reprend la tête de loup du ceinturon des officiers de l'administration des Forêts, mais aussi celles de la garde et du fourreau de la dague.



Boucle de ceinturon double. C'est la boucle du ceinturon porté par les élèves et par les officiers de l'administration des Forêts à partir de la Seconde République jusqu'à la Quatrième République. Elle ressemble à la boucle dorée des officiers de chasseurs, mais est argentée avec des feuilles de chêne au lieu de feuilles de laurier.

La dague est tenue par un fort ceinturon de suspente. Sa boucle va évoluer. Celle de l'école royale est à une seule boucle à tête de loup avec crochet à l'intérieur. Elle s'inspire de la boucle des officiers forestiers. Elle passera à deux éléments sous la Seconde République, avec cor de chasse et rameaux de chêne. Elle est identique à celle des officiers de l'administration.

En ce qui concerne le choix d'une arme pour aller avec la grande tenue, l'épée est écartée, car la tenue serait alors trop proche de celle des officiers en poste qui portent l'épée à poignée de nacre. Les élèves ne sont pas encore sous-lieutenants. Pourtant, à partir de 1830, la dague est réclamée par les élèves... c'est ce qu'affirme Charles Guyot dans son livre

L'enseignement forestier en France, sorti en 1898, précisant: «Les jeunes avaient fait à cette époque le service de la Garde nationale et trouvaient humiliant de déposer ensuite l'appareil militaire.»

C'est l'ordonnance du 20 octobre 1835 qui instaure le port de la dague avec la grande tenue. La longueur de la dague est de 72 cm, mais le fourbisseur réduit la longueur de la poignée et de la lame pour les élèves de petite taille. Les dagues sont toutes de couleur argent, celles qui ont conservé leur argenture sont rares. La dague correspond bien à la profession tournée sur la forêt et la chasse.

Dans le règlement de l'école, l'interdiction du port de la dague était comprise dans l'énumération des punitions qui pouvaient être infligées aux élèves. Elle ne paraît plus dans le règlement après 1842. La dague de l'école fera partie longtemps de l'uniforme du «fagot», nom donné à l'étudiant de l'école.

La dague de l'école évolue avec le régime politique en place

L'école étant sous la responsabilité du ministère des Finances, les changements de régime vont entraîner des modifications des éléments composant la dague. Elles portent principalement sur la lame et ses légendes.



Premier type: école forestière. Dague de chasse sur le modèle de la vénerie de Charles X, sa lame est donc à gouttières, sa garde porte deux têtes de chiens inversés. Certains exemplaires sont signés Le Page, arquebusier du Roi. Cette maison, fondée au début du XVIII^e siècle, est une marque reconnue, prisée par l'aristocratie d'où sont issus les élèves à cette époque. Elle doit son prestige au luxe des armes fabriquées pour les grandes cours royales et impériales européennes. Elle sera en service à l'école entre 1835 et 1842. Elle porte l'inscription «ÉCOLE FORESTIÈRE».

Les détails de la dague, l'inscription Ecole Royale sur la lame ainsi qu'une représentation d'une couronne, évoquent clairement la période de la Restauration.



Deuxième type: école royale forestière. Dague en service de 1842 à 1848. Le 1^{er} modèle s'apparentait trop dague de chasse, avec sa lame à gouttières, la dague a été remplacée par une dague à lame plate dessinée par Mathieu, professeur à l'école. Ainsi la légende «ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE» se lit plus facilement. La dague de l'école est caractérisée par une lame originale avec des nervures, une poignée en corne noire, une garde argentée portant des attributs animaliers et un fourreau à 2 garnitures argentées. Toutes les dagues suivantes seront construites selon ce modèle.



Les détails de la dague.



La première dague possède une lame de dague de chasse à gorge double, qui ne facilite pas la lecture du nom de l'école figurant sur la lame. Ce modèle très typé «chasse» motiva des réclamations afin de substituer les emblèmes forestiers aux attributs cynégétiques.

Le professeur Mathieu propose, en 1842, un nouveau modèle de conception originale. La dague à lame plate facilite ainsi la lecture du nom de l'école: «ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE». C'est probablement à ce moment-là que la lame avec contre-tranchant sera adoptée. Cette lame sera utilisée sur tous les modèles qui suivront sauf pour la période 1852-1854 où la dague de chasse fera un bref retour.

La lame de la dague de l'école est particulière. Elle mesure entre 53 et 55 cm. Son dos arrondi sur un tiers de sa longueur, dit à jonc, va obliquer vers le milieu de la lame, car il va être bordé d'un contre-tranchant important symétrique au tranchant constituant ainsi une nervure de renfort en relief. Elle est dite en «langue de carpe», avec le jonc de renfort sur l'axe médian. On retrouve cela sur certains sabres.

La lame reçoit une gravure en taille-douce. La lame reçoit un polissage « miroir » et est recouverte entièrement d'un vernis à graver, puis le graveur dessine à la pointe les éléments décoratifs ainsi que le nom de l'école. Enfin, la lame est placée dans un bain d'acide qui « mord » les zones découpées par la pointe et laisse intactes les zones protégées, comme le nom de l'école qui garde le brillant d'origine.

Puis différentes légendes vont se rencontrer sur les lames à l'occasion des changements de régime : « ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE », « ÉCOLE IMPÉRIALE FORESTIÈRE » et enfin « ÉCOLE FORESTIÈRE ». Les lames ne portent pas de date, sauf pour les promotions de 1869 et 1870, où l'année suit le nom de l'école.

L'observation de différents éléments du décor des lames fait ressortir une grande homogénéité dans la gravure décorative :

- Sur l'avant, côté garde, il y a toujours les différents noms de l'école avec un encadrement et du feuillage.

- Sur le revers figure toujours le thème central centré sur la chasse : croisement de lances sur cor de chasse, avec un sac de chasse et sa poche en filet, ainsi qu'une tête de cerf en trophée. Sur les derniers modèles apparaît une dague.

Si la taille-douce permet de décorer assez facilement les lames, le décor est



Quatrième type : école nationale forestière, type classique.
Dague en service sous la Seconde République. Elle est semblable à celle de l'école royale. Pour la différencier de celle-ci, deux modifications ont été apportées : la couronne royale de la poignée a été remplacée par une pièce décorative sans aucun attribut politique et la légende figurant sur la lame « École Royale Forestière » a été remplacée par « École Nationale Forestière ».



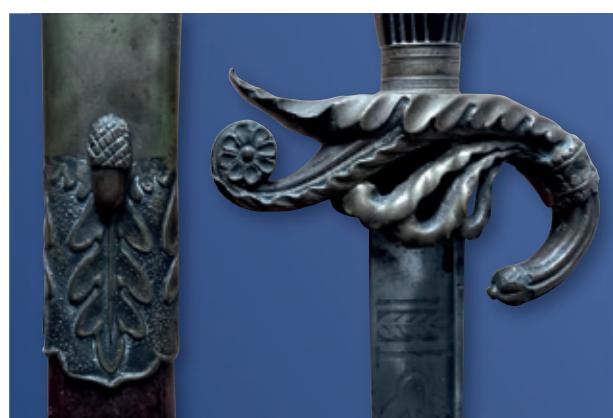
Détails de la dague, l'inscription Ecole Nationale Forestière et la couronne royale a été remplacée par une pièce décorative évoquant clairement la Seconde République.



Troisième type : école nationale forestière, type de Tharandt.
Il s'agit de la plus emblématique des dagues sous influence de la foresterie allemande. Elle a été en service sous la Seconde République (1848-1852). Elle porte l'inscription « ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE ». Un article lui a été consacré dans la Gazette de septembre 2024.



Détails de la dague de Tharandt.



peu profond par rapport à la gravure au burin. Avec l'oxydation et les nettoyages répétés, il arrive que l'inscription ne soit plus lisible, il faut donc observer la garde et le pommeau de la poignée qui permettront de dater précisément la dague.

D'autres pièces comme le pommeau ou la garde sont modifiées, car elles portent des attributs politiques : couronne royale, abeille, aigle ou neutres pour la période républicaine. Les fourreaux en cuir, quant à eux, n'évoluent pas, seules bouterolles et chapes reçoivent des décors différents.

Les fabricants et les marquages des lames

Si le 1^{er} modèle « ÉCOLE FORESTIÈRE » provient du grand fabricant Le Page, dans la mesure où l'on retrouve l'inscription « LE PAGE, arger du Roi à Paris », les autres dagues portent le marquage de l'entreprise Coulaux : « Coulaux Ainé et Cie à Klingenthal » (signature de Julien Coulaux qui a repris la manufacture en 1838) ; « Klingenthal Coulaux » ; « Coulaux et Cie Klingenthal » avec 2 poinçons (R surmonté d'une couronne dans un ovale, et un B dans une forme de blason).

C'est la raison pour laquelle il est possible de retrouver une certaine ressemblance dans les dagues des différents modèles.

L'abandon de la dague de l'école

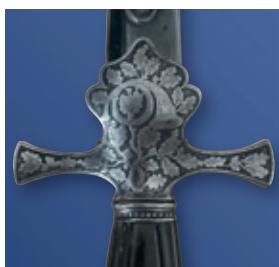
Pourtant, la dague de l'école va tomber en désuétude. À la suite de la défaite de 1870, la militarisation du corps forestier est réalisée par la loi du 27 juillet 1872 qui affirme que tous les corps organisés font partie de l'armée. Le décret du 27 juillet 1873 précise que ces corps peuvent en temps de guerre être formés en corps spéciaux destinés à servir dans l'armée active.

Le décret du 13 mars 1875 qui constitue l'encadrement de l'armée l'applique aux officiers forestiers. Le décret du 2 avril 1875 donne les bases de l'organisation des chasseurs forestiers. L'école va s'adapter aux pratiques militaires.

Interrogée, Nathalie Briot, documentaliste scientifique en poste à Nancy, nous a fait part de ses impressions concernant la disparition de la dague en consultant les photos de la photothèque de Nancy. «Les premières années de l'école correspondent aux débuts de la photographie. Nous avons des photos de promotion à partir de la 31^e promo (1856) où ils portent bien le couteau de chasse. On le voit systématiquement sur les photos de promo jusqu'en 1871. Pendant la guerre, lorsque l'école accueille une ambulance (1870-1871), le sabre apparaît aux mains de leurs aînés. En 1871, les élèves posent aux côtés de fusils sur



Cinquième type: école impériale forestière, type Le Page tout en fer. Il est certain qu'il s'agit du plus beau modèle des dagues de l'école. C'est le retour de la dague de chasse avec lame à 3 gouttières, mais avec un plat de 12 centimètres pour permettre l'inscription « ÉCOLE IMPÉRIALE FORESTIÈRE ». Elle associe les types de gravure: la gravure au burin et celle à l'acide. La poignée est en corne noire avec cannelures longitudinales. Contrairement au premier modèle, qui avait été contesté, le décor ne comporte plus d'animaux, mais uniquement un cor de chasse et des branches de chêne avec un feuillage dense à la fois sur la garde et sur le fourreau. Le fourreau a été bleui pour faciliter sa conservation, mais cela reste une dague que l'élève doit entretenir s'il sort sur le terrain.

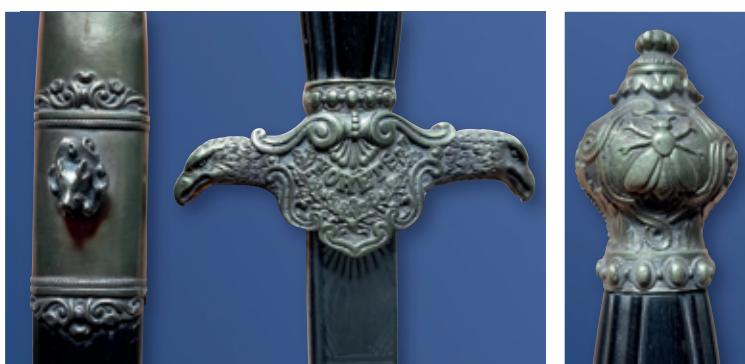


Détails de la dague.

la photo. Puis les promotions suivantes, en tenue de ville. L'uniforme réapparaît en 1874 sur des portraits individuels où on aperçoit parfois le couteau de chasse. En 1875, sur la photo de groupe de la 49^e promotion, ils portent tous le sabre. Les années suivantes,



Sixième type: école impériale forestière du Second Empire. Est-ce la difficulté d'entretien du précédent modèle tout en fer qui a fait revenir vers le modèle classique en bronze argenté ? Il s'agit du modèle à l'aigle. La poignée est en corne. La garde est formée d'un champ central en forme d'écu stylisé marqué « FORÊTS » flanqué de deux quillons à tête d'aigle. Le fourreau est en cuir à 2 garnitures argentées. La chape à bouton en forme de hure de sanglier et bouterolle à décor d'entrelacs de feuilles de vigne. La légende est « ÉCOLE IMPÉRIALE FORESTIÈRE ».



Détails de la dague avec un élève qui la porte.





Septième type: école forestière de la III^e République.
C'est le dernier modèle de dague porté par les élèves. Il est du modèle classique de l'école, en bronze argenté. La garde porte 2 têtes de loup et le mot « FORÊTS » souligné par des rameaux de chêne pour marquer l'attachement à l'administration des Forêts. La poignée en corne porte un embout avec une tête de loup comme l'épée des officiers. La lame au modèle de celle de l'école porte l'inscription « ÉCOLE FORESTIÈRE ». Le fourreau en cuir est à 2 garnitures. La chape porte la hure de sanglier, la bouterolle porte des décors d'ornement.



Détails de la dague
avec un élève qui
porte la dague.



Les sabres des élèves. Si, dans un premier temps, les élèves ont des sabres de différents modèles dont celui à monture en fer des tirailleurs d'Afrique, l'unification a lieu avec l'arrivée du modèle 1882. Avec la présentation des sabres, une prise d'armes se réalise dans le cadre des baptêmes de promotion. Un sabre témoin de la militarisation de l'école a été trouvé. Appartenait-il à un élève ?

les tenues sont plus hétérogènes, avec encore un seul couteau de chasse. Entre 1880 et 1884, quelques baïonnettes fixées à l'extrémité de fusils. En 1885, des sabres sont présents sur les photos individuelles. De 1886 à 1890, quelques baïonnettes à l'extrémité de fusils sur la photo de groupe. En 1891, tous portent le sabre sur la photo de groupe. De 1892 à 1909, quelques baïonnettes au bout de fusils et quelques sabres sur la même photo. Puis exclusivement le sabre jusqu'en 1928, année où s'arrêtent nos photos de promotion».

Avec l'enseignement militaire à l'école, les élèves se font un devoir de porter le sabre qui est l'arme de commandement de l'officier. Outre les sabres de tirailleurs et ceux de 1882, il a été trouvé un sabre qui illustre bien cette militarisation. Dans un premier temps, l'ensemble des forestiers devaient être intégrés dans des compagnies forestières avec à la tête leurs chefs. Des dizaines de compagnies avaient été créées. Mais les besoins en encadrement, principalement dans l'infanterie, étaient tels que cette organisation n'a jamais été mise en place. Seulement une vingtaine de compagnies furent constituées. Les étudiants serviront dans des unités engagées sur le front. Les étudiants et anciens élèves paieront un lourd tribut, puisque 104 noms figurent sur le monument aux morts de l'école. ■